

Rapport économique 2024 Algérie

Mai 2024

Executive Summary

En 2023, les relations économiques bilatérales ont été marquées par une augmentation des investissements suisses en Algérie (+2%), de nos exportations (+26%) et des importations (+3,2%), à la différence de la tendance à la baisse des années précédentes. La balance commerciale est excédentaire (105,6 mio. CHF), sur un volume de 338 mio. CHF qui reste deux fois plus bas que celui atteint en 2009. La situation des entreprises présente d'assez forts contrastes, avec des arrivées et des départs.

Pour la Suisse, l'Algérie représente un partenaire intéressant du fait de sa proximité géographique et aussi linguistique, de ses matières premières et capacités, ainsi que de son marché; en outre, le *Swiss made* y est apprécié et les relations bilatérales sont historiquement très bonnes. Le cadre juridique bilatéral ne présente pas de lacune notable (commerce, double imposition, investissement) et des moyens de soutien existent, y compris un réseau local de contacts entre acteurs économiques suisses.

En Algérie, les entreprises étrangères bénéficient de certaines réformes structurelles mais font face à des défis multiples : procédures, prévisibilité, interférences diverses. Des opportunités et capacités existent, notamment pour celles qui exportent leur production ou déjà bien implantés dans le pays et pour celles qui répondent à des besoins nouveaux.

Les autorités veulent développer l'industrie locale et encourager les exportations hors hydrocarbures, ce qui les amène à restreindre les importations et à promouvoir les investissements étrangers, mais avec une « préférence nationale » affichée. Ces tendances antérieures se confirment voire se renforcent.

L'économie algérienne est pour l'essentiel étatisée et largement basée sur la production d'hydrocarbures. La part non déclarée de l'économie reste importante. La croissance économique se maintient, mais avec une hausse de l'inflation et du chômage. Les dépenses publiques augmentent dans les domaines sociaux, de la défense et des projets d'infrastructures et de modernisation.

TABLE DES MATIERES

1	SITU	JATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	3
2	SEC	TEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES SUISSES	4
3	POL	ITIQUE ECONOMIQUE EXTERIEURE	6
	3.1	Politique et priorités du pays hôte	6
	3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	6
4	CO	MMERCE EXTERIEUR	7
	4.1	Evolution et perspectives générales	7
	4.1.1	Commerce de marchandises	7
	4.1.2	Commerce de services	8
	4.2	Commerce bilatéral	8
	4.2.1	Commerce de marchandises	8
	4.2.2	Commerce de services	g
5	INV	ESTISSEMENTS DIRECTS	g
	5.1	Evolution et perspectives générales	g
	5.2	Investissements bilatéraux	g
6	PRO	MOTION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	10
	6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	10
	6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	10
Α	NNEXE	1 – Structure de l'économie	11
Α	NNEXE	2 – Principales données économiques	12
Α	NNEXE	3 – Partenaires commerciaux	13
Α	NNEXE	4 – Echanges commerciaux bilatéraux	14
Α	NNEXE	5 – Principaux pays investisseurs	15

1 SITUATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

L'économie algérienne a connu une **croissance modérée** en 2023 (+3,8 %, un peu moins qu'en 2022). La valeur des exportations hors hydrocarbures a diminué (-22%), et les importants revenus gaziers se tassent en raison de la baisse des cours (-17%). La rente gazière reste toutefois la principale source des réserves de changes, qui augmentent de 5,3%. Une politique restrictive des importations contribue à préserver ces réserves et maintient une balance commerciale positive, confortant ainsi Alger dans son principe de non recours à l'endettement extérieur.

Sur le plan politique, les changements isolés au sein du gouvernement en novembre 2023 n'indiquent pas de changements majeurs dans les orientations stratégiques de l'Etat mais plutôt un renforcement des mesures déjà adoptées. Avant des **élections présidentielles en septembre 2024**, et sur fond **d'inflation** croissante, les prévisions de dépenses publiques continuent d'augmenter en 2024 (+3,9%) et absorberont 43 % du PIB. Réparties principalement entre les budgets sociaux (21 %) et la défense nationale (19%), elles devraient atteindre 118,3 mia. USD en 2025. L'État entend ainsi atténuer les effets du chômage (près de 16 % en 2023) par un recrutement massif dans la fonction publique (80'000 nouveaux postes), stimuler l'économie par des exonérations fiscales et freiner l'érosion du pouvoir d'achat, par une augmentation générale des salaires.

La Banque centrale algérienne a pris plusieurs mesures à but anti-inflationniste. La valeur du **Dinar algérien** (DZD) continue de baisser sur le marché noir, malgré une appréciation officielle de (+3,3%). L'ouverture encore incertaine des bureaux de change officiels, et le manque de liquidités en **devises** compliquent les transferts monétaires à l'étranger, en plus des mesures administratives et réglementaires contraignantes pour les opérateurs économiques étrangers. Des acheteurs privés de devises acquièrent sans le déclarer des devises liquides « fortes » (EUR, USD) achetées sur le marché noir en vue d'amortir les effets d'inflation du DZD, à défaut de pouvoir les transférer à l'étranger (interdiction pour les résidents algériens de détenir un compte bancaire à l'étranger). En parallèle une forte appréciation du **Franc suisse** (CHF) creuse l'écart et affecte les perspectives d'exportations vers l'Algérie.

Dans la loi de finances 2024, des mesures e.a. bancaires et fiscales telles que la promotion de la finance islamique et les avantages accordés aux « auto entrepreneurs » visent à intégrer dans le circuit légal l'importante **micro-économie non déclarée** (estimée à <u>60</u> mia. USD, soit 25% du PIB, alors qu'elle était estimée en 2021 à <u>90 mia</u>. USD, soit 30% du PIB), ce qui accroîtrait les entrées fiscales.

Dans un contexte de tensions géopolitiques, la hausse des prix des matières premières et l'augmentation des coûts de transport accentuent l'inflation et la perturbation des approvisionnements. La rareté et le coût des intrants importés entravent la **production**, provoquant des retards voire des pénuries (et, parfois, la spéculation); les restrictions aux importations de certains composants ont aussi un impact sur la production. L'autosuffisance alimentaire, annoncée par les autorités pour 2025, est entravée par des retards de mise en œuvre et les conditions climatiques.

La promotion des **exportations** hors hydrocarbures continue d'être soutenue, dans une logique de diversification, avec des mesures de protection et de préférence nationale. En plus des investissements publics (État, entreprises publiques), l'Algérie cherche à attirer les **investisseurs** privés, y compris étrangers, après avoir réformé en 2022 le *Code de l'Investissement* avec notamment une promesse de stabilité et sécurité juridiques. Ouverte aux investissements, mais dans un cadre planifié et avec de fortes exigences d'intégration, et réticente aux importations, l'Algérie reste en bas du classement sur **le climat des affaires** dans le monde établi par l'*Economist Intelligence Unit - Business Environment*: elle est classée 76° pays sur 82, avec une note de 4,47/10. Alger ne se dit pas opposée par principe au libre-échange, mais opère en la matière des choix politiques et stratégiques différenciés (cf. ci-après 3.1.), y compris en restant pour l'heure hors de l'OMC.

Les entreprises publiques, qui bénéficient d'un soutien important par rapport aux

entreprises privées, ne sont pas toujours compétitives. Les partenariats entre le privé et le public restent peu nombreux et souvent cantonnés au financement privé de projets d'infrastructures nationaux, mais il existe une coopération entre entreprises étrangères et universités algériennes.

En 2023, l'index de perception de la **corruption** par <u>Transparency International</u> donnait à l'Algérie un score de 36/100, la plaçant au 104^e rang sur 180 (116^e rang en 2022). Les poursuites pénales toujours en cours ont permis de récupérer une partie des biens détournés jusqu'ici. La *Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption* (créée en 2022) en consultation avec des agences onusiennes (PNUD, ONUDC, OCDE, Banque Mondiale) vise à la mise en place de mécanismes de prévention et de conformité au sein des administrations.

Les réformes dans le domaine de la **numérisation** visent à accroître l'efficacité de l'administration et des acteurs économiques, tout en renforçant la surveillance étatique sur les acteurs économiques, dans le but notamment de réduire la corruption et l'économie non-déclarée. L'Algérie reste pour l'heure au 92 e rang sur 121 dans le classement du <u>Digital Quality</u> of <u>Life Index - 2023</u>.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Depuis les années 2020, les autorités algériennes ont manifesté une attention particulière au domaine économique. Au plan **structurel** on ne constate cependant pas de dynamique de privatisation d'une économie largement en mains publiques, ni de dérégulation libérale. L'ouverture à l'économie globale paraît partielle et conditionnelle, qu'il s'agisse d'une potentielle adhésion à l'Organisation mondiale du commerce ou de modernisation des accords commerciaux. En outre, l'Algérie semble orientée davantage vers d'autres marchés et partenariats que les voisins européens – pour des motifs politiques, y compris ceux d'une diversification. Cela ne signifie pas que toute perspective soit bouchée pour les acteurs économiques suisses en Algérie. Les **exportations** vers ce pays ne sont pas simples, limitées par les procédures dites « Algex » (en référence à l'organisme habilité depuis avril 2022 aux autorisations d'importations) ou encore par d'autres restrictions plus récentes comme l'interdiction d'escale dans des ports marocains. L'**investissement** étranger y est par contre activement encouragé, avec des promesses de sécurité juridique.

Les **hydrocarbures** représentent près d'un tiers du PIB, plus du tiers des recettes fiscales et 91% des exportations algériennes. Plusieurs nouveaux gisements ont été découverts au deuxième semestre 2023 et la demande internationale reste élevée. La production a connu une faible croissance ces dernières années (+1%) alors que le volume des exportations a augmenté en 2023 (+6% en gaz et +3,5% en pétrole par rapport à 2022), sans pour autant réduire l'impact de la baisse des cours sur les revenus. Dans un contexte de reprise partielle des relations commerciales avec l'Espagne, l'Algérie est redevenue son principal fournisseur en gaz (28,7% des importations espagnoles de gaz en 2023). La demande internationale croissante en énergie crée du côté algérien un besoin d'investissements et, pour les entreprises étrangères encore peu nombreuses, des opportunités d'investissement, tempérées par des aléas de nature politique.

Les revenus dégagés par la manne gazière sont aussi en partie investis dans des **projets** d'infrastructures publiques (transports, ports, etc.) parfois prévus de longue date et susceptibles d'intéresser des entreprises suisses, malgré les mesures de préférences nationales. La relance de l'industrie publique est également un enjeu majeur pour le gouvernement qui prévoit d'importants investissements en 2024.

Les autres activités d'extraction et transformations de **matières premières**, avec un potentiel important, représentent également un intérêt pour les acteurs économiques suisses, en tant qu'acheteurs ou fournisseurs d'équipements, voire en tant qu'investisseurs sur place.

La **transition énergétique** figure à l'ordre du jour et l'Algérie dispose d'un important potentiel et d'une excellente situation géographique pour produire et exporter de l'énergie produite directement ou indirectement (hydrogène, p.ex.) à partir du soleil. L'existence sur place de ressources à bon marché (gaz ; électricité subventionnée) et le cadre réglementaire ne favorisent cependant pas pour l'heure d'investissements massifs dans des projets nationaux. Après plusieurs reports, le programme national portant sur la réalisation de centrales photovoltaïques a été relancé et des partenaires nationaux et internationaux (chinois) ont été identifiés. Il convient pour les acteurs internationaux de rester attentifs à l'évolution d'un contexte en partie imprévisible, mais avec inéluctablement des opportunités.

Dans des zones semi-arides ou arides subissant des changements climatiques, le maintien et l'agrandissement des <u>surfaces cultivées</u> passe une gestion attentive de l'**eau** de surface ou pluviale et par une extraction (nappes fossiles) ou production (dessalement) d'eau douce. Cela concerne plus largement une gestion transparente du **foncier** y compris industriel pour lesquels de nouvelles mesures ont été adoptées ; c'est aussi une question générale de **gestion du territoire**. Les projets sont ambitieux, de la création ou de la modernisation des unités de dessalement (17% de l'eau potable consommée) à la création de filières universitaires et techniques, en passant par des sanctions contre les forages illégaux et la relance de l'idée d'un « barrage vert ». D'autres **défis environnementaux** doivent être relevés par l'Algérie, comme la gestion des déchets et la réduction des pertes à la production et de la pollution. Dans ces divers domaines, le savoir-faire des entreprises suisses et leurs équipements peuvent trouver des clients algériens, publics et le cas échéant privés, dans la mesure où des capacités internes à l'Algérie ne sont pas toujours disponibles.

Après une année 2022 de croissance, le **secteur agricole**, qui représente plus de 15% du PIB, subit un ralentissement à la même période pour des raisons essentiellement climatiques. Les autorités continuent à soutenir la croissance du secteur, moins dans un but d'exportation que d'autosuffisance. Les besoins concernent notamment les produits alimentaires exonérés de TVA (décidé dans la loi de finances 2024 afin d'atténuer les effets d'inflation). Pour les exportateurs ou investisseurs suisses, certaines opportunités se trouvent du côté de la production agricole et dans sa transformation, mais l'exportation vers l'Algérie est soumise depuis 2023 à l'exigence d'une certification *hallal* par la Grande Mosquée de Paris.

L'un des secteurs les plus promus en Algérie est celui des **start-ups** et des petites entreprises innovantes. Des mesures fiscales ont été prises, en plus de fonds de soutien (*Algerian Startup Fund* de 411 mio. USD lancé en août 2022) et des programmes de formation et d'échanges (« incubateurs ») pour les jeunes entrepreneurs algériens avec parfois aussi une ouverture régionale, africaine ou arabe. Pour les acteurs économiques suisses, de tels développements créent d'ores et déjà des opportunités de niche et ouvrent des perspectives à moyen terme.

La **transition numérique** présente un potentiel d'importance surtout nationale, à la différence de l'énergie, mais le domaine est marqué de la part des autorités d'un volontarisme fort et d'un plan d'action ambitieux. L'Algérie s'efforce de renforcer les mesures et normes numériques (loi sur la protection des données entrée en vigueur en août 2023). La mise en œuvre juridique et technique pose des questions, tandis que le secteur, comme tel, offre des opportunités pour l'expertise suisse.

Le **secteur bancaire et financier** algérien pourrait bénéficier de la numérisation, en plus d'autres mesures d'assainissement ou de régularisation de l'important segment non-déclaré de l'économie du pays. Ce secteur reste dominé par 6 banques publiques, tandis que le secteur privé, national ou étranger, ne contrôle que moins de 15% des crédits et des dépôts. La première introduction d'une banque publique en bourse (janvier 2024) marque une volonté politique de réforme. Pour l'heure, il n'y a aucun acteur financier suisse et les opportunités semblent réduites, hormis dans des domaines annexes où le *Swiss made* jouit d'une forte crédibilité (services technologiques, expertise).

L'Algérie possède un considérable potentiel pour le **tourisme**, jusqu'ici inexploité à la différence des pays voisins. Rien ne laisse entendre qu'au-delà de certains types d'activités de niche (*trekking* dans le désert, p.ex.) le pays cherche à se transformer en destination de voyage internationale, avec les investissements et changements structurels que cela supposerait.

De manière générale, Alger adopte une attitude prudente voire restrictive en matière d'octroi de visas, permis de séjour ou naturalisation, ce qui peut affecter aussi des acteurs économiques.

L'Algérie est-elle ou sera-t-elle pour les entreprises suisses une **porte d'entrée pour l'Afrique** sahélienne et subsaharienne ou le Maghreb ? Cf. ci-après 3.1, sur la ZLECAF et la GZALE.

3 POLITIQUE ECONOMIQUE EXTERIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

Le Ministère du Commerce est aussi celui de la « Promotion des exportations », l'Algérie cherchant à équilibrer sa balance commerciale auprès de certains partenaires économiques comme l'Union européenne (UE), souhait de renégocier l'Accord d'Association entré en vigueur en 2005). Alger veut par contre garder une maîtrise sur la production et les flux économiques, au moyen d'un contrôle strict des importations voire de restrictions. Des mesures pour fluidifier ce système devraient permettre d'éviter des pénuries et de lutter contre la spéculation, mais pour l'heure sans aller jusqu'à l'adhésion à l'**Organisation mondiale du Commerce** (négociations dès 1987, suspendues après 2014). Des considérations de politique extérieure peuvent en outre interférer rapidement et fortement sur les relations économiques avec certains pays, comme c'est le cas actuellement avec l'**Espagne** et **les Emirats Arabes Unis**.

L'UE reste le principal partenaire économique de l'Algérie. Les relations avec l'**Italie** apparaissent comme particulièrement dynamiques, avec l'entrée en service d'une usine de production d'automobiles en décembre 2023 et un projet de gazoduc via la Sardaigne, sans passer par la Tunisie, remis sur le tapis. Les déclarations algériennes durant le sommet Italie-Afrique (janvier 2024), confirment son engagement dans le « Plan Mattei », notamment pour faire de l'Italie un *hub* énergétique entre l'Europe et l'Afrique du nord.

En 2023, la candidature de l'Algérie aux **BRICS+** n'a pas été retenue et Alger ne prévoit pas d'y revenir ; cela ne met pas en cause la politique économique avec la Chine et la Russie, ni une adhésion à la banque des BRICS, annoncée pour 2024.

La politique de voisinage avec la **Tunisie** se fonde sur des liens économiques, politiques et sociaux importants entre les deux pays. Elle vise à préserver une stabilité régionale par l'intermédiaire d'accords énergétiques stratégiques, d'échanges commerciaux qui augmentent de 132% depuis 2017 (cf. ci-après 4.1.1) et une aide financière substantielle sous forme de prêts (200 mio. USD en 2022), de dons (100 mio. USD en 2022) et de prix préférentiels en gaz. Les rapports économiques avec les autres voisins sont plus réduits voire inexistants (Maroc).

L'ambition principale d'Alger est de mettre à profit ses atouts géographiques et en matières premières, pour devenir un *leader* économique africain tout en profitant de ses accès au marché européen. Sur fond de concurrence régionale et de menaces sur la stabilité dans le Sahel, l'Algérie y finance des projets de développement, notamment une route avec la Mauritanie. Elle cherche à renforcer la **Zone de libre-échange africaine** (ZLECAF), qui ne représente qu'un faible volume commercial, en raison de barrières juridico-administratives et logistiques. Cette situation risque de perdurer au vu des développements dans la région du Sahel (notamment avec le Mali). Des perspectives et aussi des interrogations existent sur des projets d'infrastructures régionales (p.ex. gazoduc transsaharien).

Également importante pour l'Algérie en termes politiques et de diversification commerciale, la **Grande zone arabe de libre-échange** (GZALE) est freinée par des difficultés analogues à la ZLECAF. Des questions techniques en lien avec les transports sont en discussion.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Le cadre juridique bilatéral comprend l'accord commercial de 1963, complété par un accord sur la double imposition (2006) ainsi gu'accord bilatéral de promotion et protection

réciproque des investissements (2005) renouvelable tacitement dès 2020. La modernisation de l'accord aérien de 1963 fait l'objet de discussions bilatérales. Des accords bilatéraux spécifiques ont été signés dans la perspective d'une adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Les difficultés régulièrement signalées par des entreprises suisses apparaissent surtout comme liées à un contexte administratif et réglementaire général ainsi qu'à la préférence nationale en vigueur dans de nombreux secteurs. Il n'y a pas d'indications récentes de discriminations anti suisses, mais dans certains cas le choix des entreprises peut prendre en compte des affinités géopolitiques au détriment d'autres critères.

L'image du *Swiss made* est très positive et la responsabilité sociale des entreprises suisses présentes en Algérie (formation, environnement, etc.) est reconnue et appréciée des autorités locales et nationales. En raison du poids de la politique et des entreprises publiques en Algérie, la qualité des relations officielles, à divers niveaux, a un impact plus important qu'ailleurs sur l'activité et la compétitivité des acteurs économiques étrangers.

4 COMMERCE EXTERIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

4.1.1 Commerce de marchandises

La balance commerciale de l'Algérie a affiché un excédent de 10,4 mia. USD entre janvier et novembre 2023, contre 18,1 mia. USD a la même période en 2022. Ce résultat est dû à la baisse des prix des hydrocarbures, alors que les volumes produits et exportés ont légèrement augmenté. La baisse en 2023 des exportations en gaz canalisé (-2 % vers l'Italie, -7% vers l'Espagne), a été compensée par les exportations en gaz liquéfié qui ont atteint un niveau record (+31%), augmentant ainsi les exportations globales en gaz de 6%. 50% des exportations en gaz liquéfié étaient destinées aux pays méditerranéens de l'Union Européenne.

En dépit des efforts de diversification des exportations, mis en œuvre notamment par le Conseil national consultatif de promotion des exportations créé en juillet 2023, les exportations hors hydrocarbures ont diminué en 2023. Elles sont constituées à 85% d'engrais et de produits transformés (acier, ciment, etc) et ne représentent que 11% des exportations. Les exportateurs algériens se heurtent à des limitations dans leurs activités à l'étranger, notamment l'interdiction d'exportation des produits bien déterminés tels que : denrées alimentaires de base, déchets divers, ovins et bovins reproducteurs, plants de palmier ou encore livres. Les infrastructures routières et portuaires sont en cours de renforcement, avec des investissements publics ou privés (investissements suisses également).

En valeur, les importations vers l'Algérie ont connu une hausse de 2,6% durant les neuf premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022. La réglementation relative à l'importation de voitures a été assouplie, mais les autres mesures restrictives (p. ex. médicaments) ont été maintenues, et renforcées par la création en août 2023 du Haut Conseil pour la régulation des importations. La volonté de réduire la facture des importations et de protéger des industries locales parfois peu compétitives engendre des pénuries, qui frappent les consommateurs privés et aussi les opérateurs économiques, y compris des exportateurs. Des exceptions ciblées visent à réguler le marché (p.ex. début 2024 importation de moutons de Roumanie, ou de sardines tunisiennes).

L'**UE** représente pour l'Algérie le débouché de plus de la moitié de ses exportations, surtout auprès de ses Etats-membres méditerranéens, avec grâce aux hydrocarbures une balance commerciale en fort excédent pour l'Algérie (trois fois plus d'exportations que d'importations). Les entreprises européennes y compris suisses font face à l'obligation d'une certification *hallal* via la Grande Mosquée de Paris.

Les relations économiques et politiques bilatérales sont particulièrement bonnes avec l'**Italie**. Une reprise partielle des relations commerciales avec l'**Espagne** a été annoncée en novembre 2023 ; l'Algérie avait décidé en 2022 de suspendre les relations commerciales, à l'exception

du gaz, suite à des déclarations politiques du président du gouvernement espagnol sur le Sahara occidental. Les relations importantes et complexes avec la **France**, n'ont pas vécu de développement important, et les relations économiques stagnent : les exportations en hydrocarbures algériens ont légèrement augmenté, les exportations françaises ont régressé.

Soumise aux conditions et aléas climatiques, la production céréalière est mise à mal (<u>-25%</u> en 2023) engendrant ainsi une augmentation des importations. L'Algérie vise à l'autosuffisance alimentaire par des projets d'extension agricole au moyen de captage de nappes fossiles. Pour l'heure, l'Algérie, deuxième importateur de blé en Afrique, réduit ses importations depuis la France (<u>-85%</u>) au profit de la Russie, qui a augmenté ses ventes de <u>150%</u> entre 2021 et 2023.

L'Algérie, déjà membre de l'initiative chinoise « Ceinture et Route », a encore renforcé ses relations commerciales avec **la Chine** (+2,1% au premier semestre 2023). L'Algérie a également réitéré sa volonté d'intégrer l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS).

L'Algérie est le deuxième partenaire commercial de **la Turquie** en Afrique ; les échanges bilatéraux ont augmenté de <u>19%</u> durant les dix premiers mois de 2023 (hydrocarbures algériens, équipements industriels turcs).

La **Tunisie** est le principal partenaire commercial de l'Algérie en Afrique. Les exportations algériennes prédominent et augmentent plus rapidement (+217 mio. USD en 2023) que les exportations tunisiennes (+67 mio. USD en 2023). Les revenus du passage du gazoduc algéroitalien *TransMed* en Tunisie ont rapporté en 2023 462 mio. USD à la Tunisie (-20% par rapport à 2022). Les échanges avec la **Mauritanie** ont augmenté de 40% en 2023, et sont constitués à 84% d'importations algériennes (minerai de fer) pour une valeur globale de 349 mio. USD. Le commerce avec le **Maroc** est gelé depuis 2021.

4.1.2 Commerce de services

Les chiffres officiels algériens indiquent une augmentation continue des importations de services ces dernières années et une valeur totale importée en 2023 de 6,3 mia. USD (+5,4%), soit l'équivalent de 3 % du PIB. L'exportation de services à l'étranger tourne autour de 5,4 mia. USD durant la même période (10% du total des exportations) et risque d'augmenter encore plus, compte tenu des nouvelles facilités apportées aux autoentrepreneurs.

Comme pour les marchandises, la préférence nationale affichée (déclarations ministérielles) dans le secteur des services limite p.ex. les activités de conseil et autres services d'ingénierie pour les acteurs étrangers. La priorité de l'Algérie va au développement de capacités nationales et au partenariat local, le cas échéant par le biais de l'implantation de filiales d'entreprises étrangères (p.ex. bancaires).

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

Grâce à une forte augmentation de l'importation en pétrole brut algérien, entamée en 2021, le volume du commerce bilatéral a continué d'augmenter en 2023 (338,1 mio. CHF), sans atteindre cependant celui des années d'avant la pandémie, le pic ayant été atteint en 2009 (620 mio. CHF). De nouveaux types de produits algériens arrivent sur le marché suisse, notamment des engrais et des transformateurs électriques. La balance commerciale reste excédentaire pour la Suisse; nos exportations vers l'Algérie (222 mio. CHF en 2023) ont augmenté de 26% (175 mio. CHF en 2022)

Les produits d'exportation suisses subissent des mesures restrictives à l'importation. Cependant les ventes d'équipements ont augmenté en 2023, dans les secteurs de la plasturgie (+835%), de l'impression (+444%), de la mécanique (+38%), de même que les préparations alimentaires (+107%), turbines à gaz (+101%) et peintures (+100%). Les exportations en produits pharmaceutiques (+23%), horlogerie (+82%) et tabac (de 0 à 1,15 mio. CHF) ont également repris, indiquant une meilleure conjoncture dans ces secteurs pour 2023 que la

tendance baissière enregistrée depuis 2018.

NOTA: Les chiffres de *Swissimpex* n'incluent pas la production d'entreprises suisses basées dans l'UE et bénéficiant de l'Accord d'Association UE-Algérie. Elles n'incluent également pas les importations en gaz transitant par d'autres pays, notamment l'Italie.

4.2.2 Commerce de services

Cf. 4.1.2 (pas de données bilatérales disponibles).

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

L'Algérie cherche activement à attirer les investissements directs étrangers. En 2022 ils ont baissé de 89,7% par rapport à 2021 et les réformes règlementaires annoncées peinent à convaincre de nouveaux acteurs. Des obstacles majeurs tels que la règle de la majorité nationale dans certains secteurs stratégiques (pharmaceutique, mécanique etc.), l'obligation d'un financement local, ou le droit de préemption de l'Etat sur la cession des actifs des compagnies étrangères freinent les investissements.

Les Etats-Unis et l'Italie sont les principaux investisseurs dans les secteurs des hydrocarbures et de l'agriculture. Ces deux pays représentaient <u>40%</u> du stock d'investissements étrangers en Algérie en 2022 avec une part de 29% pour les Etats-Unis et 11% pour l'Italie. En 2022 également, les financements chinois n'ont que très peu progressé (+0,3%). Face à des investissements asiatiques encore minoritaires (6% des investissements étrangers, dont 2,5% de Chine), l'UE dans son ensemble reste la principale source d'investissements étrangers en Algérie (36%).

Fin 2022, l'Algérie enregistrait 466 mio. USD, soit 2% des investissements directs étrangers, en tant que dettes intérieures auprès d'entreprises étrangères résidentes. Cela représente les actifs repris par les entreprises publiques algériennes dans le cadre partenariat public-privé notamment. Ce chiffre, en augmentation depuis 2018 s'est stabilisé, et illustre le déploiement des actifs publics dans les participations d'entreprises étrangères.

Faibles en comparaison aux investissements étrangers en Algérie et clairement limités par la règlementation des changes, les investissements directs algériens à l'étranger ont connu en 2022 une légère augmentation (+ 76 mio. USD). Les trois principales destinations sont l'Italie (1 mia. USD), l'Espagne (317 mio. USD); en baisse de 11%) et la Suisse (278 mio. USD).

5.2 Investissements bilatéraux

Les investissements sont protégés par l'accord bilatéral de promotion et de protection réciproque, entré en vigueur le 15 août 2005 et renouvelable tacitement tous les 5 ans depuis 2020.

En 2022, le volume des investissements directs suisses en Algérie a crû de 2 % (+4 mio. USD), mettant la Suisse au 22^e rang par pays, tandis que les investissements algériens en Suisse (3^e pays de destination ; volumes faibles) augmentent de 3% (+8 mio. USD).

NOTA: Les chiffres algériens peuvent attribuer d'autres origines à des investissements d'entreprises suisses, sur la base de la provenance des capitaux (siège de la filiale concernée) ou de la nationalité des actionnaires.

6 PROMOTION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

Switzerland Global Entreprise (S-GE) mandaté par le SECO aide les entreprises suisses à établir des partenariats en Algérie ou à résoudre des questions juridiques.

L'association Swiss African Business Circle (SABC) facilite aussi les contacts d'affaires entre la Suisse et l'Algérie pour ses membres, avec des activités sous le patronage du SECO.

L'Algérie ne fait pas partie des pays prioritaires du Swiss trade promotion programme for international economic development (SIPPO).

Un autre instrument dont l'opportunité est régulièrement examinée avec les entreprises suisses est leur participation aux foires officielles (notamment NAPEC pour l'énergie, DJAZAGRO pour l'agroalimentaire, BATIMATEC pour le secteur de la construction, POLLUTEC pour l'environnement).

Des visites aux entreprises et aux autorités locales par l'Ambassade permettent également d'assurer le suivi d'enjeux spécifiques.

Une association économique bilatérale est depuis 2022 enregistrée en Algérie : la Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Suisse CCIAS. Fondée à Genève en 1999, la CCISA Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse-Algérie est quant à elle enregistrée en Suisse, avec des partenaires en Algérie. L'Ambassade n'est pas formellement affiliée à ces deux chambres.

En Suisse, les chambres de commerce cantonales (<u>liste, ici</u>), qui regroupent aussi bien des PME que des entreprises de plus grande taille, fournissent des informations, de la documentation, des conseils économiques, juridiques et commerciaux, y compris au sujet des conditions d'obtention d'un carnet douanier international ATA.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

Les liens historiques et personnels avec la Suisse en font une destination prisée, en plus de l'excellente image du *Swiss made*. Le nombre des demandes de visa (d'affaires, de tourisme ou pour visites familiales) connaît une augmentation continue, ce qui montre que la Suisse reste une destination prisée.

La fréquence des vols directs de et vers Alger est constante à raison de quatre vols hebdomadaires de et vers Genève et deux vols de et vers Bâle-Mulhouse.

Historiquement et pour des raisons linguistiques, les partenaires économiques suisse-romands suscitent un intérêt naturel en Algérie ; c'est surtout à Genève que les entreprises algériennes présentes en Suisse se sont établies. Cette tendance n'est pas exclusive, comme le montre la présence en Algérie de grands acteurs économiques basés dans d'autres parties de la Suisse.

Structure de l'économie du pays hôte

NOTA: chiffres 2023 et une partie des chiffres 2022 pas encore disponibles

	Année 2018	Année 2022
Répartition du PIB		
Secteur des hydrocarbures	22,24%	31,69%
Secteur primaire	<u>11,84%</u>	11,58%
Secteur manufacturier	5,42%	3,94%
Services	41,47%	38,56%
- dont services publics	14,68%	13,21%

Répartition de l'emploi	Année 2018	Année 2021
Secteur agricole	9,69%	10% *
Secteur manufacturier	13,03%	31% *
Secteur du bâtiment et des travaux publiques	16,12%	n.d.
Services	61,13%	59% *
- dont services publics	n.d.	n.d.

Sources:

Office National des Statistiques

- Les comptes économiques en volume de 2016 à 2019
- Les comptes nationaux trimestriels 4ème semestre 2022
- Activité, emploi & Chômage N° 879 Mai 2019

(*) Banque Mondiale

Organisation internationale du travail, Indicateurs clés du marché du travail.

Principales données économiques du pays hôte

	2023	2024	2025
PIB (mia. USD) ¹	224,11	239,21	247,74
PIB/habitant (USD) ¹	4874	5130	5240
Taux de croissance (% du PIB) 1	+3,4	+3,1	+2,5
Taux d'inflation (%) 1	+9	+6,8	+6,3
Taux de chômage (%) ²	15,9	17,08	18,25
Solde budgétaire (% du PIB) 1	-8,6	-12	-10,6
Solde des transactions courantes (% du PIB) ³	+2,9	+1	n.d.
Dette extérieure totale (% du PIB)	1,7	n.d.	n.d.
Service de la dette (% des exportations) 4	0,2	n.d.	n.d.
Réserves (mois d'importations) ⁵	16,4	16,9	16,7

Source : FMI, World Economic Outlook (février 2024)

N.B. l'Office nationale des statistiques (ONS) explique dans son récent rapport « <u>Les Comptes Nationaux Economiques 2001-2022</u> » la révision à la hausse du PIB nationale par sa méthodologie de calcul, qui creuse davantage l'écart avec les différentes estimations internationales.

Source : <u>Statista</u> (en l'absence de publication d'estimations officielles)

Source : FMI, <u>Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2023 : Des trajectoires divergentes</u>

⁴ Source : Banque Mondiale

Source : Banque Mondiale, <u>Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie - Automne</u> 2023

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte année : 2022

Rang		Exportations. par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations par le pays hôte (USD millions)	Part	Var.
1	Italie	17 878,8	27,4%	+183,7%	1	Chine	6 993,8	17,1%	+1,71%
2	Espagne	8 277,5	12,7%	+57,7%		France	3 451,5	8,4%	+7,85%
3	France	6 746,2	10,3%	+44%	3	Italie	2 383,3	5,8%	+4,4%
4	Pays Bas	3 583,8	5,5%	+46%	4	Brésil	2 316,3	5,6%	+17,66%
5	Turquie	3 603,2	5,5%	+42,6%	5	Barbade	2 114,3	5,6%	+27,23%
6	Royaume Uni	2 849,8	4,3%	+136,8%	6	Allemagne	2 103,1	5,1%	-19,94%
7	États-Unis	2 748,9	4,2%	+77,86%	7	Turquie	1 925,3	4,7%	+11,9%
8	République de Corée	2 424,5	3,7%	+38,13%	8	États-Unis	1 631,5	4%	+20,58%
9	Chine	1 934,6	2,9%	+10,4%	9	Russie	1 480,5	3,6%	+4,18%
10	Belgique	1 636,9	2,5%	+73,14	10	Espagne	1 077,9	2,6%	-49,41%
23	Suisse	29,93 ¹	0,08%	+1776%	39	Suisse	177,3	0,4%	-15,3%
	Total	65 102,2	100 %	+69,3%		Total	40 905,07	100 %	+3,7%

Source : $\underline{\mathsf{FMI}}$

N.B. les chiffres connus les plus récents demeurent ceux sur le tableau ci-dessus.

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

_	Export (mio. CHF)	Variation (%)	Import (mio. CHF)	Variation (%)	Solde (en mio.)	Volume (en mio.)
2019	344,5	-14,7%	51,5	+31,5%	293	396
2020	274,3	-20,4%	68	+31,6%	207	342
2021	197,5	-27,9%	29,7	-56,3%	167,8	227,2
2022	175,2	-11,3%	112,6	+278,8%	62,6	287,8
(Total 1)*						
2023	221,84	+ 26.4%	116,26	+3,2%	105,58	338,1
(Total 1)*						

^{*)} Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

^{**)} Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Exportations	2022	2023
	(% du total)	(% du total)
Produits pharmaceutiques	43,89%	42,6%
2. Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	4,88%	18,54%
3. Préparations pour l'alimentation des enfants	6,22%	7,85%
4. Préparations cosmétiques pour l'industrie	4,62%	5,76%

Importations	2022	2023
	(% du total)	(% du total)
1. Combustibles minéraux	85,1%	87,24%
2. Produits chimiques inorganiques	6,39%	6,26%
3. Engrais	3,28%	2,21%
4. Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	1,65%	1,58%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte année : 2022

Rang Pays		Investissements directs (USD, stock)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (USD)
1 États-Unis		6 770 mio.	29,2%	+3,2%	+212 mio.
2	Italie	2 589 mio.	11,2%	+8,7%	+207 mio.
3	France	2 403 mio.	10,3%	1,8%	+42 mio.
4	Espagne	1 544 mio.	6,6%	+2,2%	+34 mio.
5 Royaume-Uni		1 444 mio.	6,2%	+0,2%	+3 mio.
6	Allemagne	876 mio.	3,8%	+2,8%	+24 mio.
7	Émirats Arabes Unis	661 mio.	2,8%	+5 %	+32 mio.
8	Égypte	636 mio.	2,7%	+2,7%	+17 mio.
9	Chine	597 mio.	2,6%	+0,3%	+2 mio.
10	Jordanie	539 mio.	2,3%	0%	+/-0
22	Suisse	203 mio.	0,9%	+2%	+4 mio.
	Total	23 151 mio.	100 %	+1,74%	+396 mio.

Source : $\underline{\mathsf{FMI}}$